

Dépassement des 90 jours autorisés

Par **Monsieur18**, le **26/07/2019** à **12:05**

Bonjour, je suis arrivé en France avec un visa court séjour délivré par la Belgique, j'ai dépassé les 90 jours autorisés, j'ai trouvé un travail et un logement comment puis-je faire pour régulariser ma situation

Par **youris**, le **26/07/2019** à **14:13**

Bonjour,
Vous devez vous adresser à votre préfecture pour obtenir un titre de séjour en France mais un visa court séjour n'est pas prévu pour que vous restiez en France au bout de 90 jours. Il est possible que la préfecture vous demande de retourner dans votre pays y chercher un visa long séjour.
Salutations

Par **Monsieur18**, le **26/07/2019** à **14:15**

Merci pour votre réponse, et si je retourne à mon pays je pourrai avoir droit à un autre visa ?
(comme j'ai résidé en situation irrégulière je serais pas affiché chez le service consulaire ?)